

L'ORIENTATION EN CLASSE DE TERMINALE

I-INTRODUCTION

- 1- Problématique
- 2- Démarche
- 3- Outils (ressources)

II-PRESENTATION DE PARCOURSUP

III-QUESTIONS -REPONSES

Janvier 2020

Lycée Dautet

S. Gendronneau et J. Murphy, Psy EN



MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE ET
DE LA JEUNESSE

MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION

 **parcoursup**
Entrez dans l'enseignement supérieur



I-INTRODUCTION



MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE ET
DE LA JEUNESSE

MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION

09/01/2020

 **parcoursup**
Entrez dans l'enseignement supérieur

2

1- Problématique

L'orientation est un phénomène complexe à appréhender, au carrefour de plusieurs logiques :

- Individuelle
- Familiale
- Institutionnelle (Organisation des enseignements, évaluations, carte des formations, ...)
- Economique
- Politique



2-Démarche

1- Définition de la problématique de l'orientation en terminale

Quelle (s) question(s) vous pose-t-on cette année ?

2-L'orientation : un processus, une temporalité

3- Des actes



La temporalité en terminale

↓
Temporalité institutionnelle :
Parcoursup et son calendrier

Temporalité individuelle,
relative :
Adolescent/adulte
s'orienter tout au long
de la vie
Faire face à l'incertitude

20
Décembre

Le CCLT1 :
Recommandations
sur mes intentions

22
janvier

Inscription
des vœux
Projet motivé
CCLT2 avis
sur mes
vœux

→ 12
mars

Finalisatio
n du
dossier
Confirmati
on des
vœux

→ 2
avril

19 mai

↓
Réponses

TLI NE CROIS PAS
A' L'AVENIR



SI : QU'EST-CE
QU'ON MANGE
CE SOIR ?

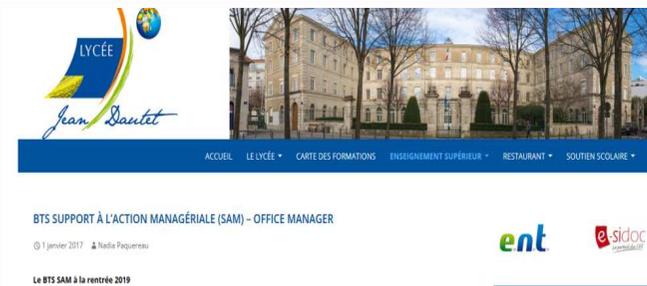


Discussions



Rencontres

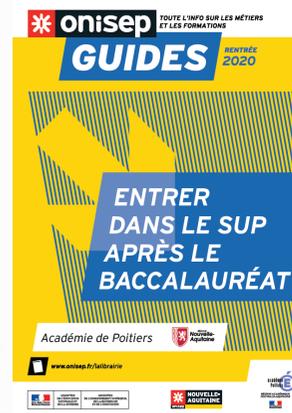
Sites des Etablissements



Journées portes ouvertes

Univ Poitiers 15 février 2020
Univ La Rochelle 1^{er} février 2020

Revue/guides



Salons :
Passerelle 10 et 11 janvier 2020



ÉTAPE 1



ÉTAPE 2



ÉTAPE 3



ÉTAPE 4

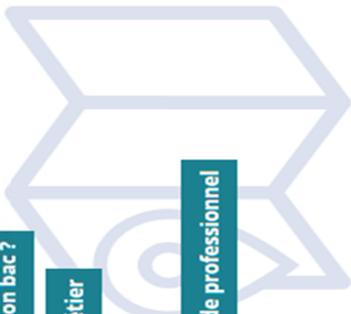


ÉTAPE 5



J'explore les possibles

- ➔ 10 conseils pour s'orienter
- ➔ Que faire après mon bac ?
- ➔ Rechercher un métier
- ➔ Info filières
- ➔ Découvrir le monde professionnel



Je découvre les formations et les parcours



J'approfondis certaines filières pour éclairer mes choix



Je souhaite en parler



Je prépare mon entrée dans la vie étudiante





Tous les conseils et les informations utiles pour construire votre projet d'orientation [terminales 2019-2020.fr](https://www.parcoursup.fr/terminales-2019-2020)

L'offre de formation 2019 pour consulter les connaissances et compétences attendues par les formations ainsi que leurs caractéristiques

L'essentiel sur [Parcoursup](https://www.parcoursup.fr)

<https://funmooc.fr>

Les cours

85 résultats **Votre recherche**

Démarre bientôt ✕

< 12

50 par page ▾



MOOC
Les mots du pouvoir
NOUVEAU COURS
Les mots du pouvoir
Université de Liège
Démarre le 03 fév 2020 **En savoir plus**



LES TECHNIQUES D'IRRIGATION
MOOC
SESSION 2
Les techniques d'irrigation
Université de Liège
Démarre le 03 fév 2020 **En savoir plus**



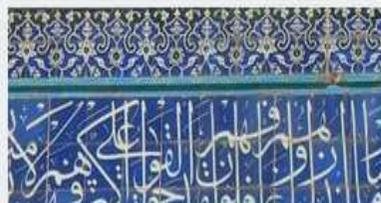
Biomasse & chimie verte
MOOC
NOUVEAU COURS
Biomasse et Chimie Verte
Université de Liège
Démarre le 03 fév 2020 **En savoir plus**



MOOC
Autour des neurones : focus sur la myéline
NOUVEAU COURS
Autour des neurones : focus sur la myéline
Aix-Marseille Université
Démarre le 04 fév 2020 **En savoir plus**



LITTÉRATURE NUMÉRIQUE :
DE L'APPROCHE HISTORIQUE
À LA CRÉATION



LA FABRIQUE
DE L'AIDE
INTERNATIONALE



LA FABRIQUE
DE L'AIDE
INTERNATIONALE



LA FABRIQUE
DE L'AIDE
INTERNATIONALE

34

85

12

130

64

427

Se créer ses outils

Vœux	Formations	où ?	Contenu Questions	Mes points forts // Attendus	JPO	Coût	avantages	convénients
1	BTS	BTS						
		Gestion de la	CIPECMA Ch	Rythme d'alternance ?			idéal pour cr	Trouver une
			Lycée Maurice Genevoix à Bressuire				polyvalence	
2	DUT							
		GEA RH	Niort en 1ère année	GF en STMG point fort				
			Poitiers en 2ème année					
3	Licences							
4	Ecoles							
		Excelia				7200 euros	concret	très cher
				Dates des concours ?				concours
5	CPGE	ETC	Niort					



Des questionnaires et tests pour nous aider à réfléchir



The screenshot shows the 'imadu' questionnaire interface. At the top, the letters 'i', 'm', 'a', 'd', 'u' are displayed in a stylized font with horizontal bars. Below this, the text 'questionnaire d'intérêts professionnels' is centered. At the bottom, there are two buttons: 'A propos de ce logiciel...' on the left and 'Commencer le questionnaire' on the right.



Le questionnaire d'intérêt Oriane me permet de **découvrir mes centres d'intérêt dominants et les métiers liés.**

Simple et rapide, il se présente sous la forme d'un **questionnaire exploratoire en 3 parties** :

- « Dans mon métier futur, j'aimerais... »
- « Dans mon activité future, je me verrais bien... »
- « Dans quel domaine d'activité, aimerais-je travailler ? »



Commencer le questionnaire

II-PRESENTATION DE PARCOURSUP



MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE ET
DE LA JEUNESSE

MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION

09/01/2020

 **parcoursup**
Entrez dans l'enseignement supérieur

https://www.parcoursup.fr/index.php?desc=cest_quoi

parcoursup

Entrez dans l'enseignement supérieur

 @Parcoursup_info

 @Parcoursupinfo



MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE ET
DE LA JEUNESSE

MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION

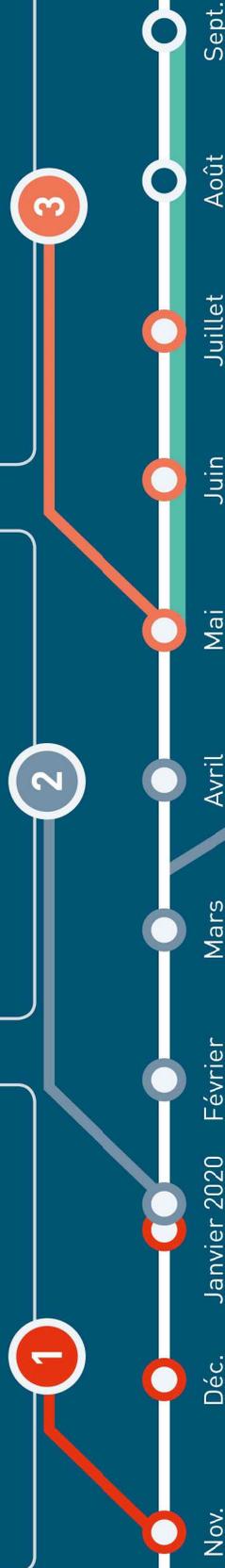
parcoursup.fr

Le calendrier 2020 en trois étapes

Novembre 2019 > Janvier 2020
**Je m'informe
& découvre les formations**

22 Janvier > 12 mars 2020
**Je formule mes vœux
Jusqu'au 2 avril
Je finalise mon dossier**

19 Mai > 17 Juillet 2020
**Je reçois les réponses
des formations & je décide**



Jeudi 12 mars:
Dernier jour pour formuler
mes vœux



Novembre 2019 → Janvier 2020

Je m'informe & découvre les formations

FIN NOVEMBRE → JANVIER

Je prépare mon projet d'orientation :

- Je consulte le site terminales2019-2020.fr
- J'échange avec mon professeur principal et je participe à la **1^{re} semaine de l'orientation** dans mon lycée.



DÉBUT DÉCEMBRE

Je renseigne ma **fiche de dialogue**.

Le 1^{er} conseil de classe prend connaissance de mon projet d'orientation et formule des recommandations.



20 DÉCEMBRE

Ouverture du site d'information de Parcoursup 2020:

- Je m'informe sur le fonctionnement de la procédure sur Parcoursup.fr
- Je consulte le **moteur de recherche des formations disponibles** en 2020 (les enseignements proposés, les attendus, les possibilités de poursuite d'étude et les débouchés professionnels, les critères généraux d'examen des dossiers).



MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE ET
DE LA JEUNESSE

MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION

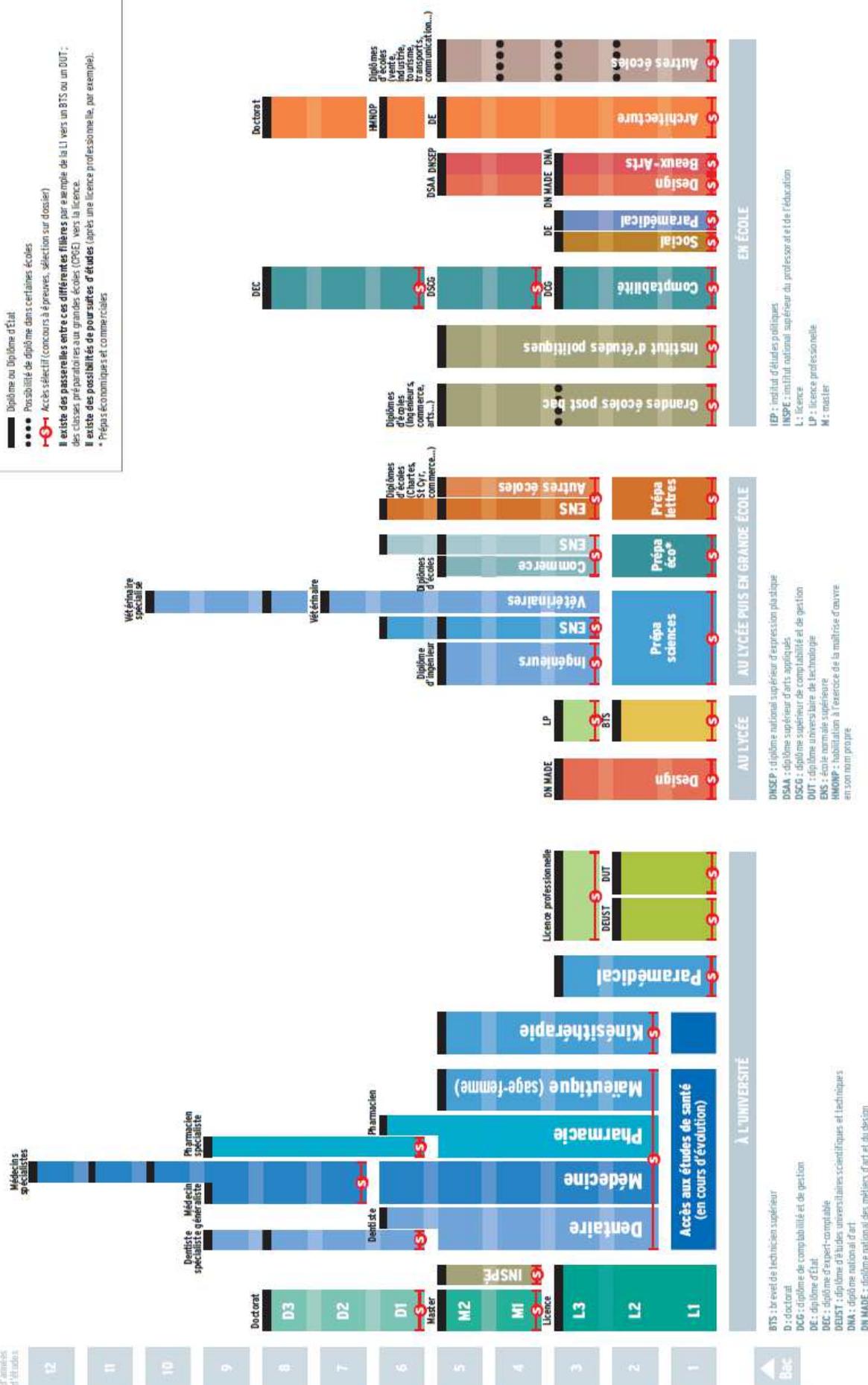
parcoursup
Entrez dans l'enseignement supérieur



Nombre d'années d'études



■ Diplôme ou diplôme d'État
 ●●●● Possibilité de diplôme dans certaines écoles
 ●●●● Accès sélectif (concours à épreuves, sélection sur dossier)
 ●●●● Accès sélectif (concours à épreuves, sélection sur dossier)
 Il existe des passerelles entre ces différents filières par exemple de la L1 vers un BTS ou un DUT ; des classes préparatoires aux grandes écoles (CPGE) vers la licence.
 Il existe des possibilités de poursuite d'études (après une licence professionnelle, par exemple) :
 • Prépas économiques et commerciales



BTS : brevet de technicien supérieur
 D : doctorat
 DCG : diplôme de comptabilité et de gestion
 DE : diplôme d'État
 DEC : diplôme d'expert-comptable
 DEUST : diplôme d'études universitaires scientifiques et techniques
 DMA : diplôme national d'art
 DN MADE : diplôme national des métiers d'art et du design

IEP : institut d'études politiques
 INSPÉ : institut national supérieur du professorat et de l'éducation
 L1 : licence
 LP : licence professionnelle
 M : master



MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE
 MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR, DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION

parcoursup
 Entrez dans l'enseignement supérieur



TERMINALES 2019-2020.FR

Un site dédié à l'orientation

- > Découvrir les filières de formation de l'enseignement supérieur
- > Découvrir des métiers et les parcours jusqu'à l'insertion professionnelle
- > Connaître les caractéristiques des filières les plus demandées (STAPS, Droit, Psychologie, études de santé...) et les opportunités des filières d'avenir
- > Échanger par chat, mail ou téléphone avec des conseillers

The screenshot shows the website header with logos for the Ministry of National Education and Youth, the Ministry of Higher Education, Research, and Innovation, and the onisep logo. The main navigation bar consists of five steps: ÉTAPE 1 (Map icon), ÉTAPE 2 (Building icon), ÉTAPE 3 (Lightbulb icon), ÉTAPE 4 (Headset icon), and ÉTAPE 5 (Hand pointing to screen icon). Below the navigation bar, there are five content panels:

- ÉTAPE 1:** "j'explore les possibles" with a list of links: "10 conseils pour s'orienter", "Que faire après mon bac?", "Rechercher un métier", "Info filières", and "Découvrir le monde professionnel".
- ÉTAPE 2:** "Je découvre les formations et les parcours" with a building icon.
- ÉTAPE 3:** "J'approfondis certaines filières pour éclairer mes choix" with a lightbulb icon.
- ÉTAPE 4:** "Je souhaite en parler" with a headset icon.
- ÉTAPE 5:** "Je prépare mon entrée dans la vie étudiante" with a hand pointing to a screen icon.



2

22 Janvier → 2 Avril 2020

Je m'inscris pour formuler mes vœux & finalise mon dossier

TOUT AU LONG DU 2^e TRIMESTRE

Je poursuis ma réflexion avec mes professeurs principaux en participant à la **2^e semaine de l'orientation** et aux **journées portes ouvertes** dans les établissements de l'enseignement supérieur.

DU 22 JANVIER AU 12 MARS

- Je m'inscris sur **Parcoursup** pour créer mon dossier candidat.
 - **Je formule mes vœux : jusqu'à 10 vœux** (avec possibilité de sous-vœux selon les formations)
- Jeudi 12 mars : dernier jour pour formuler mes vœux.**

JEUDI 2 AVRIL

Dernier jour pour finaliser mon dossier candidat avec les éléments demandés par les formations et **confirmer chacun de mes vœux.**

FÉVRIER - MARS

2^e conseil de classe : chaque vœu que je formule fait l'objet d'une fiche Avenir comprenant les appréciations de mes professeurs et l'avis du chef d'établissement.

Des **vidéos tutorielles** sont proposées sur Parcoursup pour vous guider à chaque étape

AVRIL - MAI

Les formations que j'ai demandées examinent mon dossier à partir des critères d'examen des vœux qu'elles ont indiqués dans leur fiche Parcoursup.



MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE ET
DE LA JEUNESSE

MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION

parcoursup
Entrez dans l'enseignement supérieur



S'INSCRIRE SUR PARCOURSUP

Les **éléments nécessaires à l'inscription** :

- > Une **adresse électronique valide** : pour échanger et recevoir les informations sur votre dossier
- > **L'INE** (identifiant national élève en lycée général, technologique ou professionnel) : sur les bulletins scolaires ou le relevé de notes des épreuves anticipées du baccalauréat

***Conseil** : renseigner le numéro de portable du candidat pour recevoir les alertes envoyées par la plateforme. Les parents ou tuteurs légaux peuvent également renseigner leur numéro de téléphone pour recevoir les alertes Parcoursup.*



FORMULER DES VŒUX MOTIVÉS

Du 22 janvier
au 12 mars
inclus

Des vœux formulés sans contrainte par le candidat, qui sont le fruit de sa réflexion personnelle et de ses échanges avec l'équipe pédagogique :

- > **Des vœux motivés** : en quelques lignes, le lycéen explique ce qui motive chacun de ses vœux. Il est accompagné par son professeur principal
- > **Des vœux non classés** : aucune contrainte imposée pour éviter toute autocensure
- > Pour des **formations sélectives** (Classe prépa, BTS, DUT, écoles, IFSI, IEP...) et **non sélectives** (licence, PASS)

***Conseil** : penser à diversifier ses vœux entre des formations sélectives et non sélectives*

- > **Jusqu'à 10 vœux**

***Conseil** : éviter de ne formuler qu'un seul vœu (en 2019, les candidats ont formulé 9 vœux en moyenne)*

- > **Jusqu'à 10 vœux supplémentaires en apprentissage**



LES VŒUX MULTIPLES

Du 22 janvier
au 12 mars
inclus

Pour élargir les possibilités, les lycéens peuvent faire des vœux multiples pour certaines formations :

> **Un vœu multiple est un regroupement de plusieurs formations similaires** proposées dans différents établissements ou sites en vue de faire l'objet d'un même vœu et ainsi d'élargir les possibilités de choix des candidats.

> **Un vœu multiple correspond à un vœu** parmi les 10 vœux possibles.

> **Chaque vœu multiple est composé de sous-vœux qui correspondent chacun à un établissement différent.**

Vous pouvez choisir un ou plusieurs établissements, sans avoir besoin de les classer. Vous pouvez faire jusqu'à 20 sous-vœux pour l'ensemble des vœux multiples.

A noter: pour les écoles de commerce/management ou d'ingénieurs qui recrutent sur concours commun, les IFSI, les formations paramédicales regroupées, les EFTS, les parcours spécifiques "accès santé" (PASS) en Ile-de-France et le réseau des 7 Sciences Po / IEP qui recrutent sur concours commun, **le nombre de sous-vœux n'est pas limité et ils ne sont pas comptés dans le nombre maximum de sous-vœux autorisé.**



PLUS DE FORMATIONS EN APPRENTISSAGE

La plateforme Parcoursup offre en 2020 plus de possibilités de faire des vœux pour des formations en apprentissage :

- > **L'apprentissage est une modalité de formation en alternance**, associant une formation pratique chez un employeur et une formation théorique dispensée dans un centre de formation d'apprentis (CFA). L'apprenti est à la fois salarié auprès d'un employeur et apprenti étudiant des métiers. Il est lié à l'employeur par un contrat d'apprentissage et perçoit une rémunération.
- > **Pour trouver les formations en apprentissage sur Parcoursup**, il suffit d'aller dans le moteur de recherche de formations et de cocher le filtre « Formations en apprentissage » dans la catégorie « Apprentissage ». Les vœux en apprentissage apparaîtront dans le dossier du lycéen dans une liste distincte de celle des vœux formulés pour des formations sous statut d'étudiant.
- > **Il est possible de formuler jusqu'à 10 vœux en apprentissage, en plus des 10 vœux autorisés pour des formations sous statut d'étudiant.** Le lycéen ne classe pas ses vœux et peut demander des formations en apprentissage situées dans n'importe quelle académie
- > **Comme pour les autres formations, la saisie des vœux pour des formations en apprentissage est possible à partir du 22 janvier 2020.** En revanche, les établissements qui proposent ces formations pouvant décider d'effectuer un recrutement au fil de l'eau et donc d'autoriser la saisie des vœux au-delà du 12 mars (dans certains cas jusqu'au 11 septembre 2020), la date-limite de saisie des vœux varie donc selon les choix des établissements. Les éventuelles extensions sont indiquées dans la fiche de présentation de la formation.
- > **Pour plus d'informations, retrouver, dès le 22 janvier 2020, le tuto « Comment formuler ses vœux en apprentissage », sur parcoursup.fr.**



22 Janvier > 12 Mars 2020
Formulation des vœux

Janvier 2019

Février

Mars

Avril



FINALISER SON DOSSIER ET CONFIRMER SES VŒUX

Jusqu'au
2 avril inclus

Pour que les vœux saisis deviennent définitifs sur Parcoursup, les lycéens doivent obligatoirement :

- > **Compléter leur dossier** : saisie du projet de formation motivé pour chaque vœu formulé, de la rubrique « préférence et autres projets » et des éventuelles pièces complémentaires demandées par certaines formations
- > **Confirmer chacun de leurs vœux**

Si un vœu n'est pas confirmé avant le 2 avril 2020 (23h59- heure de Paris), le vœu ne sera pas examiné par la formation



MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE ET
DE LA JEUNESSE

MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION

 **parcoursup**
Entrez dans l'enseignement supérieur



L'EXAMEN DES VŒUX PAR LES ÉTABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Du 7 avril au
11 mai

Le dossier de chaque lycéen est transmis pour examen aux établissements d'enseignement supérieur. Pour chaque formation demandée, il comporte :

- > le projet de formation motivé
- > les bulletins de 1^{ère} et terminale (1^{er} et 2^{ème} trimestre ou 1^{er} semestre) et les notes aux épreuves anticipées du baccalauréat
- > les pièces complémentaires demandées par certaines formations
- > le contenu de la rubrique « Activités et centres d'intérêt », si elle a été renseignée
- > la fiche Avenir renseignée par le lycée



3

19 Mai → 17 Juillet 2020

Je reçois les réponses des formations & je décide

19 MAI

Je consulte les réponses des formations sur la plateforme.

Je reçois les propositions d'admission au fur et à mesure et en continu.

Puis j'y réponds dans les délais indiqués par la plateforme.

DU 17 JUIN AU 24 JUIN

La procédure est suspendue pendant les épreuves écrites du baccalauréat.

DU 29 JUIN AU 1^{ER} JUILLET

Point d'étape : si j'ai conservé des vœux pour lesquels je suis en liste d'attente, je me connecte pour indiquer ceux qui m'intéressent toujours.



8 JUILLET

Résultats du baccalauréat.

Après les résultats du bac, si j'ai définitivement accepté une formation, j'effectue mon inscription auprès de l'établissement que j'ai choisi.

VENDREDI 17 JUILLET

Fin de la phase principale : dernier jour pour accepter une proposition reçue lors de cette phase.

DU 25 JUIN AU 11 SEPTEMBRE

Phase complémentaire.



MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE ET
DE LA JEUNESSE

MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION

parcoursup
Entrez dans l'enseignement supérieur



RÉCEPTION DES RÉPONSES ET ACCEPTATION DES PROPOSITIONS

A partir du
19 mai

- > **Le 19 mai 2020** : le lycéen prend connaissance des réponses des établissements pour chaque vœu confirmé
- > Il doit répondre à TOUTES les propositions d'admission reçues, en respectant les délais de réponse indiqués
- > Lorsqu'il accepte une proposition d'admission, il peut conserver les vœux en attente qui l'intéressent davantage
- > **Interruption des propositions pendant les épreuves écrites du baccalauréat du 17 au 24 juin et suspension des délais de réponse aux propositions**



LES RÉPONSES DES FORMATIONS

Le 19 mai 2020, les lycéens reçoivent une réponse de la part des formations pour chaque vœu et chaque sous-vœu formulé :

> Formation sélective (BTS, DUT, CPGE, IFSI, écoles, ...) :

Réponse donnée au futur étudiant

OUI (proposition d'admission)

ou

En attente d'une place

ou

Non

Choix du futur étudiant

Il accepte la proposition ou y renonce

Il maintient le vœu en attente ou y renonce

> Formation non sélective (licences, PASS) :

Réponse donnée au futur étudiant

OUI (proposition d'admission)

ou

OUI-SI (proposition d'admission)

ou

En attente d'une place

Choix du futur étudiant

Il accepte la proposition ou y renonce

Il accepte la proposition ou y renonce

Il maintient le vœu en attente ou y renonce

oui – si : le lycéen se voit proposer un **parcours de réussite personnalisé** pour se renforcer dans les compétences attendues et se donner toutes les chances de réussir

L'EXEMPLE DE CHARLOTTE ÉLÈVE DE TERMINALE

> Charlotte a fait 6 vœux, tous confirmés. Le 19 mai, elle prend connaissance des décisions des établissements

Vœux de Charlotte	19 mai : réponses des établissements	23 mai : réponses de Charlotte	La procédure continue
CPGE « A »	➔ OUI (proposition d'admission) Réponse avant le 26 mai	➔ Renonce	Elle accepte la proposition d'admission en DUT « F » Elle maintient un vœu en attente : BTS « B » Elle choisit donc de renoncer aux autres propositions d'admission : CPGE « A », Licence « C » Elle choisit de renoncer à un vœu en attente : CPGE « H »
BTS « B »	➔ En attente d'une place	➔ Maintient	
Licence « C »	➔ OUI – SI (proposition d'admission) Réponse avant le 26 mai	➔ Renonce	
CPGE « D »	➔ NON		
DUT « F »	➔ OUI (proposition d'admission) Réponse avant le 26 mai	➔ Accepte	
CPGE « H »	➔ En attente d'une place	➔ Renonce	

L'EXEMPLE DE CHARLOTTE ÉLÈVE DE TERMINALE

- > Le 28 mai, Charlotte reçoit une nouvelle proposition d'admission pour le DUT « G », vœu maintenu en attente :



- > Charlotte accepte la proposition d'admission au BTS « B ».
- > Elle renonce donc au DUT « F » qu'elle avait précédemment accepté car il l'intéresse moins que le BTS « B » qu'elle vient d'accepter.
- > Il ne lui reste plus qu'à s'inscrire administrativement au BTS « B » une fois les résultats du bac connus.



INSCRIPTION DANS SON ÉTABLISSEMENT D'ACCUEIL

Après avoir accepté définitivement la proposition d'admission de son choix, le futur étudiant doit effectuer son inscription administrative dans l'établissement qu'il va intégrer :

- **Avant le 17 juillet 2020**, s'il accepte **définitivement** une proposition d'admission **avant** le 13 juillet 2020
- **Avant le 27 août 2020**, s'il accepte **définitivement** une proposition d'admission entre le 13 et le 23 août 2020
- Aux dates fixées par la formation s'il accepte définitivement une proposition après le 24 août 2020

Les modalités d'inscription sont propres à chaque établissement :

- Consulter les modalités d'inscription indiquées dans le dossier candidat sur Parcoursup ou à défaut, contacter directement l'établissement d'accueil
- Si le futur étudiant s'inscrit dans un établissement proposant des formations en dehors de Parcoursup, il doit **obligatoirement** télécharger sur la plateforme une attestation de désinscription ou de non inscription sur Parcoursup.



DES SERVICES D'ASSISTANCE TOUT AU LONG DE LA PROCÉDURE

A partir du
22 janvier

> **Le numéro vert : 0 800 400 070**

(Numéros spécifiques pour l'Outre-mer sur Parcoursup.fr)

> **La messagerie contact** depuis le dossier candidat

> **Les réseaux sociaux pour rester informé :**

 **@Parcoursup_info**

 **@Parcoursupinfo**

 **@Devenir Etudiant**



LA PRÉPARATION DE LA VIE ÉTUDIANTE

Un calendrier articulé avec Parcoursup :

Entre le 15
janvier et le
15 mai

> Bourse et logement

- Créer son dossier social étudiant (DSE) sur www.messervices.etudiant.gouv.fr pour demander une bourse et/ou un logement
- Les demandes de logement en résidence universitaire peuvent être effectuées jusqu'à la rentrée en septembre

> Santé

- Les étudiants sont automatiquement affiliés au régime général de la Sécurité Sociale. Il n'ont aucune démarche à faire.

Toutes les infos sur la vie étudiante sur www.etudiant.gouv.fr



III-QUESTIONS –REPONSES



MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE ET
DE LA JEUNESSE

MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION

09/01/2020

 **parcoursup**
Entrez dans l'enseignement supérieur

parcoursup
Entrez dans l'enseignement supérieur

parcoursup.fr

 [@Parcoursup_info](https://twitter.com/Parcoursup_info)

 [@Parcoursupinfo](https://www.facebook.com/Parcoursupinfo)

etudiant.gouv.fr

  [@etudiantgouv](https://www.facebook.com/etudiantgouv)



MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE ET
DE LA JEUNESSE

MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION

FOCUS SUR LES PARCOURS D'ACCÈS AUX ÉTUDES DE SANTÉ (1/2)

Nouveauté
2020

L'objectif : la PACES disparaît et de nouveaux parcours d'accès aux études de santé sont mis en place pour diversifier les profils des étudiants et garantir des poursuites d'études et perspectives d'insertion variées

Trois principes :

- > Possibilité d'accéder aux études de santé après une, deux ou trois années d'études à l'université ou de poursuivre vers un diplôme de licence
- > Deux chances pour candidater aux études de santé tout au long de son parcours de 1^{er} cycle
- > Suppression du concours : les candidats sont évalués sur leurs résultats en licence

Deux parcours proposés sur Parcoursup cette année par les universités pour accéder aux études de maïeutique (sage-femme), médecine, odontologie (dentaire), pharmacie ou kinésithérapie :

> Une licence avec option « accès santé » (L.AS)

Exemple : licence de Droit, SVT, Gestion économie avec des enseignements supplémentaires liés à l'option santé

> Un parcours spécifique « accès santé » (PASS) avec une option d'une autre discipline

Exemple : PASS option Droit, PASS option biologie etc.

A savoir :

- Tous les profils auront des formations adaptées pour candidater en santé : les profils scientifiques pourront choisir entre PASS et L.AS, les profils non scientifiques auront accès à un large panel de L.AS dans des domaines variés
- Les candidats ont les mêmes chances d'accéder aux études de santé via une L.AS ou un PASS

FOCUS SUR LES PARCOURS D'ACCÈS AUX ÉTUDES DE SANTÉ (2/2)

Nouveauté 2020

- > PASS ou L.AS : comment ça marche ?
- > Comment choisir sur Parcoursup le parcours qui vous convient le mieux ?

Consultez sur [Parcoursup.fr](https://parcoursup.fr) :

- Des exemples
- Une page d'information
- Une FAQ complète

Je suis en terminale et je veux faire des études de santé
(maïeutique, médecine, odontologie et pharmacie)

Quelles formations me sont proposées par les universités ? Deux exemples

Une licence avec une option « accès santé »*	Un parcours spécifique « accès santé », avec une option d'une autre discipline*
<p>L.AS</p> <p>Sonia aimerait être pharmacienne ou chirurgien-dentiste et s'intéresse aux sciences</p> 	<p>PASS</p> <p>Nicolas aimerait être médecin ou sage-femme et aime la littérature</p> 
<p>Elle choisit une licence de chimie qui correspond le mieux à ses projets et à ses points forts et qui propose des enseignements liés à l'option « accès santé »</p>	<p>Il choisit, dans une université ayant une faculté de santé, le parcours spécifique « accès santé » et prend une option lettres qui correspond à ses points forts et à ses autres projets éventuels</p>
<p>✓ Si Sonia valide sa 1^{re} année de licence, elle pourra candidater dans les filières de santé : pharmacie ou odontologie</p>	<p>✗ Si Nicolas ne valide pas sa 1^{re} année de licence, elle ne peut pas candidater aux études de santé</p>
<p>✓ elle est admise en 2^e année de pharmacie</p> <p>✓ elle poursuit en 2^e année de chimie</p> <p>↓ elle peut redoubler cette 1^{re} année</p> <p>↓ elle peut se réorienter via Parcoursup</p> <p>et elle peut candidater à nouveau aux études de santé après au moins une année supplémentaire</p>	<p>✓ Si Nicolas valide sa 1^{re} année de licence, il candidate dans les filières de santé : médecine ou maïeutique</p> <p>✗ Si Nicolas ne valide pas sa 1^{re} année de licence, il ne peut pas candidater aux études de santé ; il ne peut pas redoubler cette année</p> <p>✓ il est admis en 2^e année de médecine</p> <p>✓ il poursuit en 2^e année de lettres</p> <p>↓ il doit se réorienter via Parcoursup</p> <p>et il peut candidater à nouveau aux études de santé après au moins une année supplémentaire</p>

* selon les possibilités offertes par les universités